

Projet de Procès-verbal du Conseil d'Administration 26 mars 2025 (10h-12h30)

Réunion via Zoom

Membres Présents

Jean-Paul Deroin	(Président du Consortium USTH)
Philippe Knauth	(Aix-Marseille U.)
Anne Giroir	(U. Claude Bernard Lyon 1)
Christine Stange-Fayos	(COMUE de Toulouse)
Caroline Schmit	(ENGEES)
Christian Valentin	(IRD)
Florent Calvayrac	(Le Mans U.)
Hubert Loisel	(U. du Littoral Côte d'Opale)
Jean-Christophe Lacroix	(U. Paris Cité)
Jérémie Klinge	(U. Paris Saclay)
Stéphane Mottet	(U. de Poitiers)
Christine Bouteiller	(U. de Reims Champagne Ardenne)
Yann Charles	(U. Sorbonne Paris Nord)
Richard Guilet	(U. de Toulouse)

Invités

Jean-Marc Lavest	(Recteur principal USTH)
Philippe Behra	(Appui à la Présidence, Département WEO)
Alexis Chaigneau	(Département WEO)
Raphael Terreux	(Département LS)
Amine Nait-Ali	(VP Licences)
Aurore Coville	(Ambassade de France à Hanoi)
Jelena Djordjevic	(CDEFI)
Aïda Castellano	(Consortium USTH)

I. Accueil et lecture des procurations et vérification du quorum

Le Président, Monsieur Jean-Paul Deroin, a souhaité la bienvenue aux membres présents du Conseil d'Administration et a déclaré la réunion ouverte. Sur les 16 établissements membres du CA, 13 sont représentés à la réunion, assurant ainsi un quorum complet.

II. A probation du procès-verbal de la réunion du 24 octobre 2024

Monsieur Deroin a procédé à l'approbation du procès-verbal de la dernière réunion du 24 octobre 2024. Deux remarques ont été faites par le représentant d'Aix-Marseille Université, Monsieur Philippe Knauth, concernant la section « Doubles diplômes Bachelor » :

- Le nom de la Faculté à l'AMU est tout simplement « Faculté des Sciences ».
- Le nombre d'enseignants ayant effectué en 2024 une mission Bachelor de l'AMU à l'USTH est de 2, et non pas de 1.

Ces corrections seront intégrées. Ainsi, le procès-verbal du Conseil d'Administration, daté du 24 octobre 2024, a été validé.

III. Principales informations du Président du Consortium USTH

Monsieur Jean-Paul Deroin a présenté les activités récentes du Consortium USTH, en soulignant les étapes marquantes.

1. Changements au sein du MESR

Monsieur Deroin a indiqué qu'il s'est entretenu avec Monsieur Donato Giorgi, délégué AEI au MESR, le 25 novembre 2024. Il a rappelé que Monsieur Philippe Baptiste a été nommé ministre de l'Enseignement supérieur, ancien PDG du CNES, établissement membre du Consortium. Monsieur Deroin espère que les relations avec le ministère, qui ont jusqu'à présent été particulièrement fluides, continueront dans cette dynamique positive.

2. Missions et réunions du Président du Consortium USTH

2.1 Mission à l'USTH, décembre 2024

Monsieur Deroin a présenté un bilan de sa mission à l'USTH, qui a eu lieu du 9 au 20 décembre 2024. En compagnie du recteur principal de l'USTH, Monsieur Jean-Marc Lavest, il a rencontré :

- Monsieur François Roger, représentant régional du CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement),
- Madame Sophie Mermaz de la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie France-Vietnam),
- Rémi Fourneau et Romain Busuttill de l'Ambassade de France au Vietnam,
- Monsieur Olivier Poivre d'Arvor, Ambassadeur des pôles et des enjeux maritimes, de passage à l'USTH dans le cadre de la préparation de la réunion de Nice prévue en juin 2025. À cette occasion, les membres du département WEO et de l'IRD ont pu présenter un certain nombre de leurs actions dans le domaine du littoral, en particulier celles menées au Vietnam.

Par ailleurs, Monsieur Deroin a également évoqué les réunions menées avec les acteurs internes de l'USTH :

- Divers entretiens avec le Rectorat
- Réunion plénière avec le responsable du département Nanomatériaux, Monsieur Jean-Christophe Lacroix, et avec l'Associate Professor Nguyen Van Quynh.

2.2 Mission à Grenoble, février 2025

Monsieur Deroin a informé les membres du CA des entretiens qu'il a eus à Grenoble les 17 et 18 février, à l'occasion de la signature de l'IRP CNRS avec le CEA et l'UGA, en présence de Monsieur Jean-Marc Lavest et de Monsieur Tran Dinh Phong, vice-recteur de l'USTH, ainsi que de Monsieur Vincent Artero (CEA).

Monsieur Deroin a également eu une réunion avec les membres de la faculté des sciences de l'Université de Grenoble. Des discussions sont en cours concernant un partenariat à mettre en place entre le Consortium USTH et cet établissement.

2.3 Réunions internes

Monsieur Deroin a également évoqué les réunions internes qui ont eu lieu depuis le début de l'année:

- Réunion du bureau du Consortium les 13 janvier et 10 février 2025,
- Réunion Bachelor le 7 mars 2025.

3. Renouvellement de la moitié des membres du Conseil d'Administration

Monsieur Deroin a rappelé que, lors de l'Assemblée générale du 23 mai 2025, la moitié du Conseil d'administration devra être renouvelée. En effet, conformément aux statuts de l'association, notamment à l'article 7, le Conseil d'administration doit être renouvelé par moitié tous les deux ans. Les membres arrivant en fin de mandat sont rééligibles. Le nombre de sièges au CA peut varier entre 15 et 20 membres, avec actuellement 16 sièges occupés.

Universités sortantes de leur mandat de 4 ans (élues en 2021) :

- Université Claude Bernard Lyon 1
- La Rochelle Université
- Université de Montpellier
- Université Paris-Saclay
- Université de Toulouse
- Université Paris Cité
- Université Sorbonne Paris Nord*

**Établissements déjà positionnés*

Nouvelles candidatures :

- Université de Lille

Pour rappel : Universités à mi-parcours de leur mandat de 4 ans (élues en 2023) :

- Aix-Marseille Université
- Université de Poitiers
- Le Mans Université
- Université du Littoral Côte d'Opale
- Université Paris Est Créteil
- COMUE Toulouse
- Université de Reims Champagne-Ardenne
- IRD
- ENGEES

Veillez-vous référer aux annexes pour consulter la présentation PowerPoint de la partie «Informations générales – Consortium USTH » (diapositives 1-7)

IV. Actualités USTH par le Recteur principal Jean-Marc Lavest

À cette occasion, Monsieur Lavest a présenté une analyse du contexte national et régional actuel au Vietnam, en mettant en lumière ses répercussions sur l'enseignement supérieur, la recherche et, par extension, sur l'USTH.

1. Le Vietnam

- 100 millions d'habitants, 2,7 millions d'étudiants.
- Croissance économique de 7 à 8% par an.
- Une importante croissance démographique.
- Troisième rang des économies de la zone ASEAN devant la Malaisie et un PIB similaire à Singapour
- Reconnu par les experts internationaux comme un acteur de référence pour les 25 prochaines années.
- Attire aujourd'hui l'attention de nombreux investisseurs étrangers.

2. Contexte politique actuel du Vietnam

Un nouveau secrétaire général du Parti Communiste du Viêt-Nam, Monsieur To Lam, a lancé une réforme de l'état sans précédent, comprenant :

- La réduction/fusion des ministères
- La restructuration des institutions et des agences gouvernementales
- La rationalisation de l'administration, la fusion de 50% des régions, le regroupement de 60% des communes,
- La suppression d'environ 150 000 emplois dans la fonction publique d'Etat.

3. Un contexte de compétition accrue

Monsieur Lavest a signalé les points stratégiques de la réforme gouvernementale qui croisent les missions de l'USTH :

- La production d'énergie pour soutenir la croissance (le doublement du PIB demande le triplement de la production d'électricité)
- Les réseaux de transport énergétique
- Les infrastructures globales (autoroutes, lignes à grande vitesse, aéroports, centrales nucléaires, réseaux de traitement des déchets, industrie 4.0)
- La santé
- L'environnement (cyclones et pollution)
- L'industrie des semi-conducteurs, le nucléaire, les IT

La Résolution 57 du 22 décembre du Bureau Politique sur les Sciences et les Technologies

Monsieur Lavest a souligné que cette résolution est une décision stratégique du gouvernement vietnamien qui aura un impact sur l'USTH. Dans cette résolution, le gouvernement vietnamien a décidé d'investir 2% du PIB et 3% du budget de l'Etat dans les sciences et les technologies, cela aura les implications suivantes :

- Faire des investissements sur des plateaux technologiques stratégiques (semi-conducteurs, transitions énergétique, IA, data center, santé ...).
- Attirer au Vietnam les talents scientifiques vietnamiens qui sont aujourd'hui hors du pays.
- Renforcer les cadres juridiques pour attirer et sécuriser les investissements directs étrangers

- Renforcer les réseaux et les collaborations internationales de haut niveau en sciences et technologies.

4. L'USTH dans tout cela ?

Vietnam University Ranking 2025

Monsieur Lavest a rappelé que l'USTH vient d'être classée dans le Vietnam University Ranking 2025, se positionnant 7^e parmi les 250 universités du Vietnam, et même 5^e selon le critère de la recherche, ainsi que 2^e en Sciences et Technologies. Il a indiqué que cela a permis à l'USTH d'être désormais reconnue par les instances politiques.

Croissance des Effectifs

Monsieur Lavest a présenté la croissance en termes d'effectifs :

- En 2024, 3200 étudiantes et étudiants.
- En 2025, lancement de la campagne de recrutement visant 1000 primo-entrants.

Ainsi, pour l'année 2025-2026, il devrait y avoir entre 3600 et 3700 étudiants. L'objectif est d'arriver en 2030 à 5000 étudiants, selon les objectifs fixés par l'accord intergouvernemental.

Production scientifique

Monsieur Lavest a présenté les publications cumulées par an, indiquant que chaque année, 100 publications sont publiées dans des revues SCIE. Ainsi, plus de 700 publications scientifiques ont été publiées depuis 2011.

Réflexions sur les nouvelles formations

Monsieur Lavest a présenté les domaines stratégiques pour de nouvelles formations sur lesquelles l'USTH prévoit de se positionner dans les années à venir :

- Intelligence artificielle (IA)
- Logistique
- Sécurité nucléaire

Accréditation des parcours de licence par le Hcéres

L'USTH vient d'initier le processus d'accréditation de ses parcours de licence. Monsieur Lavest a rappelé que l'USTH bénéficie d'une accréditation globale en tant qu'établissement ; néanmoins, l'université souhaite que ses parcours de licence soient également accrédités.

Adhésion au système de classement de QS-Ranking

Par ailleurs, Monsieur Lavest a également indiqué que l'USTH, avec le soutien du Consortium, a entamé le processus d'adhésion au QS Ranking.

USTH : Une restructuration de son organisation

Monsieur Lavest a informé les membres que, dans le cadre de la réforme de l'État, la VAST s'est réorganisée, passant de 31 à 17 instituts, avec une compression des effectifs. L'USTH, faisant partie de la VAST, a dû également réorganiser sa structure :

Réorganisation de 4 services

- Le service des relations internationales rejoint la « direction de la recherche et de coopérations internationales »
- Le service d'appui de l'école doctorale rejoint « la direction des affaires académiques »
- Le service de la communication rejoint la direction de « l'admission et de la communication »
- Le service maintenance informatique rejoint le département de « gestion des équipements »

Fusion de 2 départements (à partir de septembre 2025)

- Le département Aéronautique rejoint le département des Sciences de l'ingénieur.
- Le département de WEO « eau, océanographie et environnement » fusionne en partie avec le département de Chimie (bachelor) et en partie avec celui de Space (master).
- La filière de Math Appli rejoint le département d'ICT.

Saisir des opportunités avec les partenaires français

Dans un contexte de changements et d'investissements structurels de l'État, Monsieur Lavest a souligné la volonté d'améliorer et de développer davantage les collaborations avec des partenaires français, en plus des partenariats propres aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Monsieur Lavest a indiqué les secteurs avec qui l'USTH souhaite développer des liens stratégiques :

- Sur le secteur des semi-conducteurs : ST Microelectronics, CEA
- Sur le secteur des transports : le groupe Alstom, TGV
- Sur le secteur du nucléaire : le CEA, EDF, INSTN (formation)
- Sur le secteur aéronautique : Airbus, ATR, Dassault, Dassault Systèmes

Visites de haut niveau dans l'agenda en Mai 2025

Pour terminer sa présentation, Monsieur Lavest a indiqué que des visites des autorités politiques françaises sont programmées au Vietnam au mois de mai 2025 :

- Madame Valérie Pécresse, Présidente de la région Ile de France.
- Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République.

Veillez-vous référer aux annexes pour consulter la présentation PowerPoint de la partie « Bilan USTH » (diapositives 8-27).

V. Point sur les Bachelor doubles diplômes par le VP Licences, Amine Nait-Ali

Monsieur Amine Nait-Ali, Vice-Président des Licences du Consortium USTH, a présenté une mise à jour concernant les Bachelor doubles diplômes co-accrédités en ICT, Chimie et Biologie.

1. Bilan : Doubles Diplômes de Bachelor

Monsieur Nait-Ali a commencé sa présentation par un bilan sur les conventions double diplôme :

Chimie

- Aix-Marseille Université (AMU). *Convention signée en février 2025*
- Université Paris-Est Créteil (UPEC)
- Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA)
- Université de Lille

Biotechnologie

- Université Sorbonne Paris Nord (USPN)
- Université de Montpellier (UM)
- Université de Lille
- Université Paris-Est Créteil (UPEC). *Convention en cours de signature*

Technologies de l'information et de la communication

- Université of La Rochelle
- Université de Limoges
- Université de Lille
- Université Sorbonne Paris Nord (USPN)

2. Missions 2024-2025

Monsieur Nait-Ali a présenté également les missions qui ont été prises en charge par le Consortium en 2024-2025 :

- Total missions prises en charge par le consortium : 2

Université Paris-Est Créteil (UPEC)

	Période	Jours de mission	Nombre d'heures	
Mission 1	Octobre 2024	10	16	
Mission 2	Octobre 2024	10	24	Non prise en charge par le Consortium

Aix-Marseille Université (AMU)

	Période	Jours de mission	Nombre d'heures	
Mission 1	Octobre 2024	9	30	

3. Rappel : Conditions de Prise en Charge des Missions

Monsieur Nait-Ali a rappelé les conditions de prise en charge des missions Bachelor double diplôme par le Consortium USTH :

- Toute convention devra être portée à la connaissance préalable du Consortium.
- Le Consortium prend en charge, chaque année universitaire, les per diem d'une mission d'enseignement dans le cadre d'une convention de double diplôme Bachelor. La prise en charge est à hauteur de cinq jours maximum (soit neuf jours indemnisés au maximum).
- Le Consortium ne prend pas en charge les titres de transport, ni le paiement des heures d'enseignement.
- Au cas où plusieurs missions d'enseignement seraient prévues par l'établissement français dans le cadre d'une convention de double diplôme, il appartient à l'établissement français d'indiquer au Consortium la mission que ce dernier doit prendre en charge. A défaut, seule la première mission soumise au Consortium sera indemnisée.

Il a également rappelé qu'un vademécum relatif à la prise en charge des missions Bachelor est disponible sur le site internet du consortium et est régulièrement mis à jour : <https://www.consortium-usth.org/enseigner/>

4. Mise en place d'une commission DD de Bachelor

Monsieur Nait-Ali a informé les membres du CA que le 7 mars dernier, a eu lieu la première réunion Bachelor. L'objectif principal de cette réunion était de poser les bases pour la mise en place d'une commission double diplôme Bachelor.

Rôle de la commission

- Coordination des actions liées aux doubles diplômes de Bachelor entre l'USTH et les établissements français.
- Suivi des mobilités étudiantes et enseignantes (entrantes et sortantes) : effectifs, modalités, retours d'expérience.

- Recensement des modèles de double diplomation mis en place par chaque établissement.
- Collecte et analyse des données relatives aux conventions et aux mobilités afin d'évaluer l'impact des collaborations.

Composition de la commission Bachelor

- Un représentant par diplôme et par établissement membre du Consortium USTH.
- Un représentant d'ICO

Fréquence des réunions

- La commission se réunira une fois par semestre.
- Une première réunion est envisagée en juin 2025.

Projets ERASMUS déposés avec l'USTH 2025

Monsieur Amine Nait-Ali a également évoqué les processus en cours pour la mise en place de projets ERASMUS visant à soutenir la mobilité des étudiantes, étudiants, enseignantes et enseignants dans le cadre du Bachelor double diplôme. :

- **Projet USPN-USTH** (Action clé 171): Mobilité étudiante/enseignante, stages.
- **Projet UPEC-USTH** (Action clé 171) _COFORVI (Coopération Formation Recherche Franco-Vietnamienne) : Mobilité étudiante/enseignante, stages.

Monsieur Lavest est intervenu pour signaler que, dans le cadre du double diplôme Bachelor, c'est la première année que l'USTH a envoyé des étudiants dans les établissements partenaires. Il a tenu à remercier les équipes pédagogiques et administratives qui ont accueilli ces étudiants. Par ailleurs, il a insisté sur l'importance d'un échange d'étudiants réciproque, afin que la mobilité s'effectue également de la France vers l'USTH.

Veillez-vous référer aux annexes pour consulter la présentation PowerPoint de la partie «Bilan : Double Diplôme de Bachelor» (diapositives 28-34).

VI. Point sur les Masters par le VP Masters, Lilian Aveneau à l'USTH

Monsieur Lilian Aveneau a présenté un résumé des principaux points abordés lors du dernier Conseil d'Administration (octobre 2024) concernant les Masters co-accrédités.

Rappel des effectifs 2024-2025

Il a ainsi rappelé les effectifs pour l'année 2024-2025 :

- 82 étudiants en M1
- 105 étudiants en M2, incluant les redoublants

Monsieur Aveneau a précisé qu'étant donné que l'année est en cours, il n'y a pas de nouvelles particulières concernant les Masters.

Point sur le portail « Mon Master »

Il a ensuite abordé une question soulevée par des enseignants des Masters AES et ICT concernant l'origine des étudiants, notamment en lien avec le portail « Mon Master ». Après vérification, il a confirmé que certains Masters de l'USTH figurent bien sur ce portail pour les établissements INTP et l'Université Paris Cité. Ainsi, les parcours ICT, AES et AMSN y sont bien référencés. Grâce à cette visibilité, des dossiers de candidature en provenance de l'INTP pour ICT et AES ont été soumis pour la mobilité étudiante vers l'USTH.

À ce sujet, Monsieur Lacroix a indiqué que, au sein de l'Université Paris Cité, un nouveau Master a été créé, étroitement lié au Master AMSN de l'USTH. Il s'agit d'un diplôme exclusivement délivré

par l'UPC, dans lequel un semestre – le second semestre du M1 – sera effectué au Vietnam. Une promotion de 12 étudiants sera envoyée au Vietnam. Il a ajouté qu'après la clôture récente du dépôt des candidatures sur «Mon Master », 200 candidatures ont été reçues pour cette formation, alors que seulement 10 places sont disponibles.

Monsieur Lavest est intervenu également au sujet du portail «Mon Master ». Il a souligné l'importance que les cinq Masters co-accrédités y soient répertoriés, et non seulement deux. Il a notamment insisté sur l'intégration des Masters LS et SPACE par les établissements concernés, afin d'assurer une politique globale et cohérente.

Monsieur Deroin a pris la parole sur ce même sujet et a rappelé qu'en 2023, lors de sa prise de fonction en tant que Président du Consortium, il avait contacté la DGESIP afin d'identifier la raison du faible affichage des Masters co-accrédités sur le portail « Trouver Mon Master ». À l'époque, seuls l'UPEC et l'UPC y figuraient.

Les établissements membres avaient alors été informés et invités à faire apparaître les Masters co-accrédités sur le portail. Cependant, cette démarche avait été initiée tardivement, en fin d'année. En 2024, une relance a été effectuée, mais sans entraîner de changement significatif.

Pour Monsieur Deroin, le problème réside au sein des établissements eux-mêmes, où les pratiques ne sont pas harmonisées. Il semblerait que certains considèrent que ces Masters co-accrédités ne doivent pas figurer sur le portail, et certains vont même jusqu'à affirmer que le MESR leur aurait indiqué de ne pas les y intégrer. Or, ce message ne semble pas refléter la position réelle du Ministère.

Selon lui, une confusion existe entre les équipes pédagogiques et les instances administratives, révélant ainsi un problème structurel. Face à cette situation, Monsieur Deroin propose de poursuivre le travail institutionnel afin de rendre mieux visibles les Masters co-accrédités sur « Mon Master ». Toutefois, il recommande également de s'appuyer sur des initiatives individuelles, à l'image de celle évoquée par Monsieur Lacroix pour l'UPC.

VII. Point financier de l'Association

Monsieur Deroin a présenté le rapport financier de l'association pour l'exercice 2024. Toutefois, il est important de préciser que ce bilan n'est pas définitif et sera présenté dans sa version finale lors de l'Assemblée générale du 23 mai 2025.

1. Grandes Masses (bilan provisoire)

- Produits : 192 500 €
- Charges : 267 146,55 €
- Différentiel 2024 : - 74 646,55 €*

**Montant impacté par l'Action Airbus*

2. Produits et charges 2024

Produits

Produits de l'année civile 2024		
Produits	Décembre 2024	Prévisionnel 2024
Cotisations des membres	67 500,00 €	70 000,00 €

Subvention MESRI	90 000,00 €	90 000,00 €
Subvention Ambassade	35 000,00 €	35 000,00 €
Total	192 500,00 €	195 000,00 €

Charges

Charges de l'année 2024				
Charges	Bénéficiaires	Décembre 2024	Prévisions 2024	Ecart 2024
Charges financées par la subvention MESR 2024				
Per diem missions Masters	Enseignants -chercheurs intervenant à l'USTH	64 917,00 €		
Per diem missions Bachelor	Enseignants -chercheurs intervenant à l'USTH	2 520,00 €		
Missions de coordination: billets d'avion	Responsables Masters intervenant à l'USTH	6 242,00 €	85 500,00 €	
EAD 2024	Etablissements ESR membres du Consortium	12 175,00 €		
Site Web/communication	Agence Cosi-web/Autres prestataires	1 163,00 €		
Frais de gestion (5%)	Consortium USTH	4 500,00 €	4 500,00 €	
Total frais pédagogiques et de communication		91 517,00 €	90 000,00 €	- 1 517,00 €
Charges financées sur autres produits				
Missions Bureau et Présidence	Membres du Bureau et Président	1 386,00 €	1 000,00 €	- 386,00 €
Frais Assemblée générale 2024	Divers	2 974,55 €	2 500,00 €	- 474,55 €
Salaires et charges sociales	Salariée et Président	48 056,00 €	35 000,00 €	- 13 056,00 €
Honoraires (frais comptable)	Cabinet Martin et Associés et Euradit	11 262,60 €	11 000,00 €	- 262,60 €
Impôts sur les bénéfices	Finances publiques	555,00 €	555,00 €	
Amortissements sur immobilisation		- €		
Frais bancaires	Crédit Mutuel	- €	110,00 €	
Fournitures Administratives	Divers	43,00 €	100,00 €	
Abonnements (Portable)	Orange	374,40 €	374,40 €	
Action Airbus/Bric		108 354,00 €	105 105,00 €	- 3 249,00 €
Assurance		120,00 €	140,00 €	
Location bureau		2 500,00 €	2 500,00 €	
Frais gestion (divers)		4,00 €		
Total autres frais		175 629,55 €	158 384,40 €	- 17 245,15 €
	Total frais	267 146,55 €	248 384,40 €	- 18 762,15 €
	Total frais (sans l'opération Airbus)	158 792,55 €	143 279,40 €	- 15 513,15 €

Charges 2024 : 267 146,55 € – 108 354 € (Action Airbus) ~158 792,55€

Différentiel 2024: +33 707,45€

Détail des charges :

- Bloc pédagogique/Recherche : 85 854€
- Per diem Master et Bachelor 67 437 € = 473 jours
- EAD : 12 175 € = 296 heures
- Missions coordination : 6 242 €
- Salaires et charges : 48 056 €
- Honoraires et frais comptables : 11 262 €

3. Frais pédagogiques 2024

Mesures sur les frais pédagogiques 2024-2025

Monsieur Deroin a rappelé les mesures votées lors du CA d'octobre 2024 :

- Revalorisation du per diem à 100 € à partir de l'année 2024-2025.

- Modification des modalités de prise en charge de l'EAD pour 2024-2025 et 2025-2026.
 - ✓ Pour l'année 2024-2025, versement de 50 % de l'indemnité.
 - ✓ À partir de l'année 2025-2026, suppression de l'indemnité.

Détail frais pédagogiques 2024

- Frais relatifs au bloc pédagogique : 85 854€ (bloc Pédagogie/Recherche)

Per diem Master et Bachelor 2025					EAD 2025-Masters		
Master	Total €	N° missions	Jours	Heures	Master	Total €	Heures
AES	15 727,00 €	16	108	429	AMSN	4600	112
AMSN	11 300,00 €	14	77	268	AES	2650	58
BDD	9 940,00 €	10	75	178	ICT	1625	66
ICT	9 090,00 €	9	65	200	LS	1525	25
SPACE	18 860,00 €	22	133	537	SPACE	1775	35
Bachelor Chimie	2 520,00 €	3	15	55			
Total	67 437,00 €	74	473	1 667		12 175,00 €	296

Pour consulter le détail des frais EAD 2025 par établissement veuillez-vous référer à la diapositive n° 44 de la présentation PowerPoint « Finances de l'association » en annexes.

4. Etat des comptes décembre 2024

Etat des comptes décembre 2024	
Compte	Somme
C/C Eurcompte Asso Tranquillité (compte courant)	14 200,00 €
Livret Bleu Association	189 500,00 €
Livret OBNL Triplex	1 817,00 €
Total	205 517,00 €

Pour consulter le détail de l'ensemble du bilan financier (provisoire) veuillez-vous consulter la présentation PowerPoint de la partie «Finances de l'association» (diapositives 35-44).

VIII. Vie de l'association

En dernière partie, Monsieur Deroin, a présenté un point sur les actualités relatives à la vie de l'association:

1. Changement de siège social

- La COMUE de Toulouse, anciennement désignée sous le nom d'Université de Toulouse, hébergeait depuis de nombreuses années le siège social du Consortium au 41, Allées Jules Guesde, Toulouse.
- En 2024, la COMUE a proposé de relocaliser le bureau du Consortium à la Maison de la Recherche et de la Valorisation, dans des locaux appartenant à la COMUE. Ce déménagement a été officiellement réalisé le 18 décembre 2024. L'appellation « Université de Toulouse » est désormais utilisée par le nouvel établissement public expérimental (EPE), dirigé par l'ex-Université Paul Sabatier. La COMUE est devenue la « COMUE de Toulouse » au 1er janvier 2025.
- Conformément aux dispositions statutaires, toute modification des statuts doit être approuvée lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire (23 mai 2025)

2. Prochaines réunions

- Monsieur Deroin a rappelé que les prochains conseils d'administration et Assemblée générale auront lieu le 23 mai 2025 à Marseille

Veuillez-vous référer aux annexes pour consulter la présentation PowerPoint de la partie «Vie de l'association» (diapositives 45-50).

Le 03/04/2025



Président du Consortium
Jean-Paul Deroin



Secrétaire de séance
Christine Bouteiller